meilleurtaux Placement
18 rue Baudrairie 35000 Rennes
marque exploitée par MeilleurPlacement SAS
RCS Rennes 494 162 233

Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Avenant aux Contrats

CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR

~ SCI PRIMONIAL CAPIMMO ~

Souscripteur* : _____ **Co-Souscripteur** :** _____

Date de naissance* : _____ **Date de naissance** :** _____

Adresse : _____ **Adresse :** _____

_____ _____

Nom du Contrat : _____

Numéro de Contrat : _____

Courtier : _____

**Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement ne sera pas prise en compte*

***Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement/d'arbitrage ne sera pas prise en compte*

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

☐ J'effectue un versement complémentaire ou initial* d'un montant brut de_____ € sur le support en unités de compte **SCI PRIMONIAL CAPIMMO.**

**Si ce versement est effectué à la souscription merci de joindre cet avenant au bulletin de souscription*

☐ **J'effectue un arbitrage** selon la répartition suivante :

Désinvestissement à partir d'un (des) supports en unité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds Euros :

Libellé du support	***Code ISIN***	***Montant brut en euros ou en %****

Réinvestissement à 100% sur le support en unité de compte :

SCI PRIMONIAL CAPIMMO

**Rayez la mention inutile*

Mode de règlement :

☐ Par chèque bancaire, ci-joint n° _____ libellé **à l'ordre de Generali Vie exclusivement** et tiré sur le compte ouvert auprès de la banque : _____

☐ Par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur le compte **Generali Vie exclusivement**

Tout versement en espèces est exclu.

Souscripteur :
Co-Souscripteur :

Paraphe(s)

Fait en 2 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s)

SCI PRIMONIAL CAPIMMO– Version valable à compter du 26/07/2016

Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

Je prends connaissance de l'avenant aux Conditions Générales de mon contrat sur les conditions d'investissement sur le support en unités de compte **SCI PRIMONIAL CAPIMMO.**

AVENANT AUX CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS ESSENTIELLES

Pour les contrats comportant un encadré « Dispositions Essentielles », la rubrique « Autres frais » du point 5 de l'encadré « Dispositions Essentielles» de la Note d'Information valant Conditions Générales est complétée comme suit :

Par ailleurs, les SCI sont des supports représentatifs des supports en unités de comptes pouvant supporter des frais qui leur sont propres. Les Souscripteurs sont invités à se reporter à leur contrat et à la Documentation établie par la Société de gestion de la **SCI PRIMONIAL CAPIMMO** notamment pour les contrats comportant un encadré « Dispositions Essentielles », à la rubrique « Autres frais » du point 5 de l'encadré « Dispositions Essentielles» de la Note d'Information valant Conditions Générales, dont les dispositions sont les suivantes:

Les supports représentatifs des unités de compte peuvent aussi supporter des frais qui leur sont propres. Ceux-ci sont indiqués dans les documents d'information financière (document d'information clé pour l'investisseur, note détaillée, etc.) des supports.

Les autres dispositions de cet encadré demeurent inchangées.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LA SCI PRIMONIAL CAPIMMO

La demande d'investissement sur le support en unités de compte **SCI PRIMONIAL CAPIMMO** pourra ne pas être prise en compte ou prise en compte partiellement et ce en fonction du montant de l'enveloppe globale d'investissement disponible sur la **SCI PRIMONIAL CAPIMMO**.

L'investissement sur le support en unités de compte **SCI PRIMONIAL CAPIMMO** sera réalisé lors d'un versement initial ou d'un versement libre complémentaire ou d'un arbitrage. Ce support en unités de compte n'est pas éligible dans le cadre des options proposées au contrat (rachats partiels programmés, versements libres programmés, etc.).

Souscripteur :
Co-Souscripteur :

Paraphes(s)

Fait en 2 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s)

SCI PRIMONIAL CAPIMMO– Version valable à compter du 26/07/2016

Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

SIGNATURE(S)

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Documentation établie par la Société de gestion, présentant notamment les caractéristiques principales de la SCI PRIMONIAL CAPIMMO et des avertissements décrits dans celle-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement.

La « Documentation établie par la Société de gestion » s'entend des Statuts de la SCI PRIMONIAL CAPIMMO.

Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Le Souscripteur doit obligatoirement reproduire, ci-après, la mention suivante, sans ratures et ajouts de mots :
« Je reconnais avoir reçu de mon Courtier la Documentation précitée. J'ai compris et accepte les risques liés à mon investissement. »

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Fait à _____**, le** _____

(en deux exemplaires originaux)

Souscripteur : _____

Co-Souscripteur : _____

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Les informations demandées sont nécessaires aux fins de satisfaire à votre demande ou d'effectuer des actes de souscription ou de gestion de vos contrats. Ces informations, de même que celles recueillies ultérieurement, pourront être utilisées par Generali Vie pour des besoins de connaissance client, de prospection (sous réserve du respect de votre droit d'opposition ou de l'obtention de votre accord à la prospection conformément aux exigences légales) d'animation commerciale, d'études statistiques, de recouvrement, d'évaluation et gestion du risque, de sécurité et prévention des impayés et de la fraude, de respect des obligations légales et réglementaires.

Ces informations pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, aux entités du Groupe Generali en France, ainsi que si nécessaire à ses partenaires, intermédiaires et réassureurs, sous-traitants et prestataires, dans la limite nécessaire à l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, Generali Vie peut être amené à communiquer des informations à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande auprès de Generali Vie , Direction de la Conformité - 7, boulevard Haussmann, 75440 PARIS CEDEX 09.

Fait en 2 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s)